JUIN ◆ 2018

SOISY infos

Éditorial

Etat de Droit et situation de Non-Droit

La fonction de Maire est passionnante et exigeante. Exigeante car, bien évidemment, rien ne se fait tout seul. Ce que l'équipe municipale que j'ai la chance d'animer ne ferait pas, personne ne le ferait à sa place. Alors oui, nous travaillons ! Et il ne nous viendrait pas à l'esprit de compter nos heures, et encore moins de ménager notre peine. Les dossiers sont complexes, la règlementation tellement tatillonne que, par bien de ses effets, elle peut apparaître comme injuste.

À titre d'exemple, l'occupation illicite par des populations « Roms » - soigneusement renseignées par des militants politisés - des installations désormais désaffectées des ex Etablissements Bernard, est particulièrement révélatrice. À cet égard, il convient de rappeler que votre Municipalité, sans relâche, continue à tout mettre en œuvre pour obtenir l'expulsion de ces occupants sans titres.

Il faut se souvenir qu'une injonction des services de la préfecture a imposé à votre commune de reporter la démolition/déconstruction des bâtis de cette friche industrielle. Raison avancée : les hangars étaient des terrains de chasse pour des chauves-souris, il importait de retenir une saison particulière dans l'année pour ne pas trop perturber leur mode de vie. Les textes sont ainsi, c'est la règlementation, il fallait retenir une autre période de l'année. Nous n'avions d'autre choix que de la respecter, même si, comme vous pouvez facilement l'imaginer, ce report génère des coûts supplémentaires à supporter par la commune.

Mais, cette même règlementation, n'a rien prévu pour protéger ces mêmes chauves-souris des nombreux feux, générateurs de fumées particulièrement toxiques, allumés régulièrement par les « Roms » occupant irrégulièrement les lieux et allumant, tout aussi illégalement, ces incendies.

Mais en attendant, « le temps long de la Justice » conduit à cette situation, aussi inacceptable qu'insupportable !

Bref ! L'Etat de droit finit par générer, lui-même, des situations de non droit ! il y a, dans les faits, deux catégories de justiciables : ceux qui doivent respecter les lois et d'autres qui en sont - au moins pour un temps - dispensés.

C'est ce vécu qui renforce encore ma conviction : Votre maire doit rester proche de vous et inlassablement . . . lutter contre « la dictature des chefs de bureaux » !

Bien à Vous,

Luc Strehaiano
Votre Maire

Solidarité/Prévention

Fortes chaleurs : soyons prévoyants. . .

Cet été, comme chaque année à Soisy, les personnes vulnérables feront l'objet de toutes les attentions. Soyez prévoyants et vigilants !

Durant l'été, les conséquences de la canicule affectent les personnes se trouvant seules et donc vulnérables. Le plan canicule est activé dès le premier épisode de chaleur; dans ce cadre, la Municipalité constitue chaque été, un registre nominatif des personnes âgées de plus de 65 ans ou handicapées ou inaptes au travail qui en font la demande. Un moyen supplémentaire pour permettre l'intervention des services sanitaires et sociaux en cas du déclenchement du plan d'alerte et d'urgence. Pour vous inscrire : adressez-vous au CCAS, en mairie, afin de bénéficier d'un suivi tout particulier des services municipaux en partenariat avec les associations locales.

Relayez ce message autour de vous, la solidarité permettra d'aider les personnes fragiles qui vous entourent. La solidarité est l'affaire de tous, n'ignorez pas vos voisins qui en période estivale reçoivent moins de visite... Avec l'été et le soleil, arrivent les grosses chaleurs et leurs cortèges de cas de déshydratation surtout chez les sujets fragiles. Le respect de certaines règles permet d'éviter bien des problèmes.

Évitez l'exposition au soleil : pas de sortie entre 12h et 16h, restez à l'ombre, fermez les volets et les rideaux tant que la température extérieure est supérieure à la température intérieure, ouvrez la nuit et faites des courants d'air.

Rafraîchissez-vous : restez dans les pièces les plus fraîches de votre domicile, fréquentez les endroits climatisés (supermarchés…) s'ils sont à proximité de votre domicile, prenez douches ou bains, utilisez des gants frais ou brumisateurs, utilisez un ventilateur.

Hydratez-vous : buvez le plus possible, même si vous n'avez pas soif, n'oubliez pas de vous alimenter.

Si vous êtes en difficulté, n'hésitez pas à faire appel à un parent, un voisin ou à la mairie.

Renseignements : CCAS au 01 34 05 20 60. Dossier d'inscription sur le registre du plan canicule 2018, téléchargeable sur www.soisy-sous-montmorency.fr

Sommaire

- Développement durable : Soisy engagée pour un territoire durable p. 2
- Animation : Musique et convivialité ! p. 3
- Citoyenneté : Etre JSP dans le Val d'Oise p. 4

Expressions des élus minoritaires

Des Roms sur l'emplacement du… futur espace culturel

Alors que le projet définitif du futur espace culturel n'a toujours pas été présenté, des Roms se sont installés début mars sur le terrain qui lui est destiné et dans ce qui était la maison du gardien. Ce terrain, acheté plusieurs millions d'euros par la ville et situé à 200 mètres du poste de police municipale, n'était absolument pas protégé. Le gardien qui occupait le logement a déménagé fin 2017 afin, en principe de préparer la démolition. La tentation était donc grande pour ces personnes, sans logement et en grande détresse, de l'investir. C'est une fois qu'ils s'y sont installés que le maire a fait déverser devant l'entrée quelques bennes de terre… Comme il n'est plus possible de rentrer leurs véhicules, ces derniers encombrent désormais la rue d'Alembert et le parking de Loisirs et Culture, au grand dam des riverains. Une autre mesure particulièrement critiquable a été de leur couper l'eau. Si tout cela donne une excuse de plus au maire pour retarder le projet d'espace culturel, il faut rappeler que le terrain est pollué, ce qui est dangereux pour les familles et leurs enfants.

Laura Bérot, Frank Morot-Sir,
Caroline Baas, Salim Hocini
Vos élus du groupe « Soisy Pour Tous »
contact@soisypourtous.fr

Préservons vraiment nos espaces naturels

Le terrain de l'ancienne plâtrerie Vieujot rue Saint-Paul est classé zone naturelle (Na) au PLU. Pourtant, il s'y déverse par camions entiers des déchets inertes et des arbres sont arrachés. Il paraît que c'est surveillé et conforme à la réglementation. Mais si des actions nocives sont permises par la réglementation, peut-être faut-il changer celle-ci ? Ou changer ceux qui font la réglementation ?

François Delcombre
Soisy alternative et solidaire

Minute de silence et démocratie

Lors du conseil municipal du 29 mars, une minute de silence a été respectée, à la demande de monsieur le Maire, en hommage aux victimes d'attentats terroristes. Malheureusement l'actualité se répète avec l'attaque perpétrée dans les rues parisiennes le 13 mai. « Ce n'est pas en tuant que l'on devient un martyr, mais en sauvant des vies ! ». Pour évoquer la démocratie locale : Chargé de représenter « Soisy Demain », je prends ma mission très à cœur « en siégeant utile » pour diffuser ma propre information aux Soiséennes et Soiséens. Minorité ne veut pas dire « opposition systématique » !

Amédée Desrivières
Soisy Demain

Développement durable

Soisy, engagée pour un territoire durable

Mercredi 16 mai dernier, à l'appel du Conseil départemental, la Ville de Soisy a rejoint les collectivités, syndicats mixtes et entreprises signataires de la Charte du Développement Durable du Val d'Oise.

© D.R

La Charte du Développement Durable a été élaborée par le Conseil Départemental du Val d'Oise pour favoriser le partage des bonnes pratiques. Soisy a toujours veillé à ce que les différents aspects liés au développement durable, qu'il s'agisse du volet environnemental, social ou économique soient pris en compte dans toutes les politiques publiques.

Le 16 mai dernier, Michel Verna, Adjoint au Maire délégué à l'Environnement et au Développement durable, représentait Luc Strehaiano, Maire, Vice-président du Conseil départemental pour officialiser l'adhésion de la ville de Soisy-sous-Montmorency à la Charte du Développement Durable du Val d'Oise.

Cette démarche engagée au côté du Département, s'inscrit dans la continuité des actions que la Municipalité mène de longue date sur le territoire communal pour préserver le cadre de vie et l'environnement des Soiséennes et des Soiséens.

Ville 4 fleurs, préservation de la biodiversité, gestion différenciée des espaces verts et lutte biologique intégrée, respect du zéro phytosanitaire depuis 2014, ferme pédagogique, jardins familiaux et partagés, charte de l'agent éco-responsable en application dans les services municipaux, actions de sensibilisation auprès des scolaires… sont autant d'initiatives mises en œuvre et répondant aux objectifs fixés dans la Charte du Développement Durable du Val d'Oise. En signant cette Charte, Soisy s'engage à poursuivre et à développer ses actions en faveur de la lutte contre le changement climatique, au maintien de la biodiversité, à favoriser une transition vers une économie circulaire, à contribuer à la cohésion sociale, à veiller à l'équité territoriale et entre générations comme à l'épanouissement de toutes et de tous.

Sécurité

Vacances zen avec l'OTV !

Cet été, l'Opération Tranquillité Vacances menée conjointement par la police municipale et la police nationale, place la ville sous haute surveillance !

La période des vacances est propice aux risques de cambriolages, aux dégradations diverses… Alors pour partir l'esprit serein, la Municipalité vous propose un service de surveillance : l'Opération Tranquillité Vacances. Organisée toute l'année par la police municipale, en partenariat avec la Police nationale. TV permet aux Soiséens de bénéficier, sur inscription gratuite, d'une surveillance régulière, à horaires variables, de leur domicile ou de leur commerce en leur absence. Les bénéficiaires de ce service sont assurés d'être prévenus en cas d'anomalie, de tentative d'effraction ou de cambriolage. Ce service est gratuit, il suffit simplement d'en faire la demande auprès de la police municipale ou nationale en communiquant votre adresse, un numéro où l'on peut vous joindre et vos dates d'absence. L'efficacité de ce dispositif n'exonère pas d'observer les mesures de sécurité élémentaires. Aussi, n'hésitez pas à signaler tout ce qui vous semble anormal : les allées et venues d'individus inconnus dans votre quartier, des lumières dans un domicile dont les propriétaires sont en vacances… Toute information peut être préventive. **Police municipale - Tél. : 01 34 05 08 09**

Animation

Musique et convivialité

À Soisy, l'été commence en musique avec le traditionnel rendez-vous des musiciens amateurs et professionnels, des amoureux du son et de la convivialité… la fête de la musique se joue ce 21 juin, de 19h à 23h, place de l'Hôtel de Ville !

Traditionnellement, la Fête de la musique donne le coup d'envoi symbolique de la saison estivale ; Après une très belle édition 2017, la Fête de la Musique 2018, à ne pas manquer le jeudi 21 juin, a décidé de faire à nouveau parler d'elle avec une nouvelle édition toute aussi exceptionnelle.

• À partir de 19h :
La scène du parvis sera ouverte aux jeunes talents soiséens !

• 20h15 : 92 North Fox Pipe Band

© 92 NORTH FOX PIPE BAND

Sous la direction musicale de Xavier Fleurent, ce « Pipe Band », composé de cornemuses et de percussions, avec des musiciens en tenue traditionnelle, nous amènera tout droit sur la mythique île de Sky, située en Ecosse, au large des Highlands, pour une découverte des musiques traditionnelles gaëliques.

• 20h45 : Band magnétique

© BAND MAGNÉTIQUE

Direction la Jamaïque avec cette fanfare en déambulation. 5 musiciens joueront un répertoire allant du Ska endiablé, aux lourdes basses du Reggae roots, en passant par le Rocksteady anglais et le Ska-Jazz moderne américain. Leur set laisse la part belle à l'improvisation, modelé par les arrangements du groupe et la réappropriation de standards ou de morceaux moins connus.

• 21h30 : Le grand bal du Petit Orchestre Parisien

© LE PETIT ORCHESTRE PARISIEN

Retour au Paris de la fête populaire du début XXe. Le Petit Orchestre Parisien est une surboum vitaminée qui fait oublier les clichés désuets du bal et lui redonne ses lettres de noblesse. Entre boum des années collèges, fête branchée, guinguette et concert rock, Le Petit Orchestre Parisien ne se prend pas au sérieux !

© D.R

L'association des Artisans Commerçants de Soisy, assurera la restauration de votre soirée, Place de l'Hôtel de Ville.

Jeudi 21 juin de 19h à 23h30 sur le parvis de l'Hôtel de Ville
Renseignements : Service de la Culture au 01 34 05 20 47

Également avec vos commerçants :
Restaurant Casa Italiana
17, rue Carnot
Soirée musicale avec dîner en terrasse
Réservation au 01 34 28 27 99

En Bref

◆ BROCANTE D'AUTOMNE

La 30e brocante d'Automne de Soisy se tiendra dimanche 23 septembre, de 8h à 18h, sur l'hippodrome d'Enghien-Soisy. Pour louer un emplacement, il suffit de s'adresser au service de la Culture, en mairie. Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au 15 septembre.

Tarifs :
• Brocanteurs particuliers et professionnels habitant Soisy : 16 € les 2 mètres linéaires,

• Brocanteurs particuliers habitant Andilly, Deuil-La Barre, Enghien-les-Bains, Groslay, Margency, Montmagny, Montmorency, Saint Gratien, ainsi que les habitants d'Eaubonne : 22 € les deux mètres linéaires,

• Brocanteurs professionnels habitant hors de Soisy : 22 € les deux mètres linéaires.

Possibilité de réserver 2, 4 ou 6 mètres linéaires.

La vente de chaussures, vêtements et pièces détachées de véhicules est interdite. Règlement et le bulletin d'inscription téléchargeables sur **www.soisy-sous-montmorency.fr**

Renseignements :
Service de la Culture au 01 34 05 20 49

◆ INFO PRÉFECTURE

Un arrêté préfectoral interdit désormais le port, le transport ou le maniement, volontaire ou non, dans un lieu public ou recevant du public, de tous objets ayant l'apparence d'une arme à feu, et ce sur l'ensemble du territoire du Val d'Oise.

Arrêté préfectoral n°2018-251
www.val-doise.gouv.fr

◆ DEVENEZ CONCILIATEUR DE JUSTICE

Le tribunal d'instance de Montmorency recrute ! Vous avez le sens de l'éthique, une grande capacité d'écoute et d'analyse. Vous souhaitez être utile à la société et à vos concitoyens ? Auxiliaire de justice, le conciliateur de Justice intervient bénévolement dans le cadre d'un conflit entre deux personnes physiques ou morales afin d'obtenir un accord amiable entre elles et d'éviter ainsi un procès.
Pour devenir conciliateur, vous devez justifier d'une expérience en matière juridique d'au moins 3 ans, jouir de vos droits civils et politiques et n'être investi d'aucun mandat électif.

Pour plus de renseignements et postuler :
http://www.ca-versailles.justice.fr/
conciliateur.ca-versailles@justice.fr

◆ INFO POLICE NATIONALE

Dans le cadre de la Police de Sécurité du Quotidien et afin de pouvoir échanger directement et simplement avec les services de Police de la circonscription d'Agglomération Enghien-Deuil, une adresse mail est mise à disposition des usagers :
ddsp95-csp-enghien-psq@interieur.gouv.fr

Grâce à cette adresse électronique vous pouvez faire connaître vos difficultés, vos attentes ou vos remarques dans le domaine de la sécurité.

Pour toute urgence, contactez le 17.

Citoyenneté

Être JSP dans le Val d'Oise

Aujourd'hui, le Service Départemental d'Incendie et de Secours du Val d'Oise compte parmi ses effectifs 20 sections de jeunes sapeurs-pompiers. Le Centre de Secours d'Eaubonne ouvre une nouvelle section Jeunes. De quoi susciter des vocations locales.

© D.R

Vous êtes né en 2004 et souhaitez devenir sapeur-pompier, alors vous pouvez rejoindre les quelques 400 jeunes âgés de 14 à 18 ans, qui s'initient les mercredis et/ou les samedis au secourisme, aux manœuvres de lutte contre les incendies, pratiquent des activités sportives et participent aux différents évènements organisés au niveau départemental, régional et national…
Il vous suffit de vous inscrire préalablement à la réunion d'information obligatoire, organisée le vendredi 22 juin à 19h, en contactant le 01 34 27 70 00.
Si votre candidature est retenue, vous participerez à une formation assurée par des sapeurs-pompiers professionnels et volontaires, titulaires d'un diplôme d'animateur de jeunes sapeurs-pompiers :
JSP 1 : 14 ans : notions élémentaires sur le feu, découverte du matériel incendie, apprentissage de l'alerte et de la protection et des gestes de premier secours (PSC1).
• JSP 2 : 14-15 ans : connaissances sur les manœuvres et l'emploi du matériel incendie et acquisition du prompt secours.
• JSP 3 : 15-16 ans : capacité à réaliser les manœuvres incendie et de sauvetage et à mettre en œuvre les matériels et acquisition de la formation initiale d'équipier secours à personne.
• JSP 4 : 17-18 ans : réalisation de manœuvres incendie et utilisation des moyens radios.
À l'issue de ce cursus, les JSP se présentent au brevet national. L'obtention de ce brevet de JSP permettra de devenir sapeur-pompier volontaire avec un complément de formation dans le domaine de l'incendie..

Centre de Secours d'Eaubonne :
37 Rue du Dr Roux, 95600 Eaubonne
Tél. : 01 34 27 70 00 – www.sdis95.fr

La vie citoyenne à Soisy

Luc Strehaiano, Maire de Soisy-sous-Montmorency, Vice-président délégué du Conseil départemental du Val d'Oise

• vous reçoit sur rendez-vous le vendredi de 17h à 19h
Tél. : 01 34 05 20 16

• est à votre écoute au téléphone le jeudi de 18h à 20h - Tél. : 01 34 05 21 90

• vous accueille lors des permanences :
Au Centre Social Municipal « Les Campanules » : 5 juin à 18h
Au Centre Social Municipal « Les Noëls » : 12 juin à 18h

Les Adjoints au Maire vous reçoivent sur rendez-vous - Tél. : 01 34 05 20 40

Conseil municipal : séance publique en mairie, le 28 juin à 21h

Consultations juridiques gratuites : Maître Martin vous reçoit le 1er samedi de chaque mois, de 9h à 12h, sur rendez-vous, en mairie.
Renseignements : 01 34 05 20 00

Police Municipale : 01 34 05 08 09

Hôtel de Ville : 01 34 05 20 00
mairie@soisy-sous-montmorency.fr

Le lundi de 13h30 à 19h, du mardi au vendredi de 8h30 à 11h45 et de 13h30 à 17h, le samedi de 8h30 à 11h45

Agenda

◆ ANIMATION MARCHÉ DE SOISY

À l'occasion de la fête des pères, les artisans du Marché de Soisy vous proposeront le dimanche 17 juin, une « matinée Johnny Hallyday ». Dans une ambiance conviviale, vous pourrez participer à un quizz autour des chansons de l'idole des Jeunes et découvrir une magnifique exposition de motos Harley Davidson. Nombreux lots à gagner, bons d'achat, CD, DVD…

◆ L'APPEL HISTORIQUE…

18 juin 1940 : date symbolique du coup d'envoi de la résistance française. 78 ans après, Soisy commémore l'événement. Lundi 18 juin, à 19h, place de l'Hôtel de Ville où l'on procédera à la lecture de l'appel du Général de Gaulle et aux traditionnels dépôts de gerbes.

◆ SOISY EN CENT ANS

Les élèves des ateliers sociolinguistiques des Centres Sociaux Municipaux vous présentent leur exposition « Soisy en cent ans ». À découvrir du 11 au 30 juin prochain, à l'Hôtel de Ville.

◆ BAL DES POMPIERS

Samedi 30 juin à partir de 17h, le traditionnel bal des pompiers d'Eaubonne proposera des activités pour les enfants et leurs parents : présentation de la caserne et du travail quotidien d'un pompier, initiation au secourisme, descentes en rappel, jeu avec lances à eau…Un peu plus tard dans la soirée, la musique battra son plein pour permettre à chacun de danser sur des musiques toujours branchées !

Tarif : 5€ avec une consommation / gratuit pour les moins de 16 ans. Les mineurs doivent être accompagnés d'un adulte.
Caserne des pompiers :
35 rue de Docteur Roux - 95600 Eaubonne.
balpompiereaubonne@gmail.com

SOISY INFOS - La lettre d'information des Soiséennes et des Soiséens
HOTEL DE VILLE - BP 50029 – 95232 SOISY-SOUS-MONTMORENCY CEDEX – N°ISSN : 1274-8129
DIRECTEUR DE LA PUBLICATION : LUC STREHAIANO
WWW.SOISY-SOUS-MONTMORENCY.FR